AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que lors de la séance ordinaire du 20 mars 2020, le Conseil municipal adoptera les règlements suivants :

2019-568-1 modifiant le règlement 2019-568 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel des rues Chantal et Sonia par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2019-2020 ;

2019-572-1 modifiant le règlement 2019-572 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin Lebeau par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2019-2020 ;

Que toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance desdits règlements à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 5e jour de mars 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 5e jour de mars 2020

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5e jour de mars 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière